



## AVIS DE CONCERTATION

# Faisant connaître l'ouverture et l'organisation d'une concertation préalable dans le cadre de la déclaration d'utilité publique et de la demande d'autorisation environnementale pour le projet d'aménagement de la future ZAC « sous les Andues »

Par délibération en date du 26 juin 2025, la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau organise une concertation publique préalable dans le cadre de la déclaration d'utilité publique et de la demande d'autorisation environnementale pour le Projet d'aménagement de la future ZAC « SOUS LES ANDUES ».

**La concertation se déroulera du 21 juillet au 22 août 2025.**

Un dossier accompagné d'un cahier permettant le recueil des observations du public sera mis à disposition au siège de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (sis 1193, Avenue des Sénès - 83210 Solliès-Pont), aux horaires d'ouverture soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Ce même dossier sera également consultable sur le site internet de Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau [www.ccvg.fr](http://www.ccvg.fr).

Le public pourra transmettre ses observations par voie dématérialisée à [info@ccvg.fr](mailto:info@ccvg.fr).

